

# 01

# Guide Pratique Étape par Étape

---

Cycle de Programme Humanitaire 2022

Mai 2021



Cycle de  
Programme  
Humanitaire 2022

# Table des matières

- 03** Introduction
- 05** Aperçu du processus
- 06** **Étape 1** : Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche des coûts
- 08** **Étape 2** : Passer en revue les données secondaires
- 09** **Étape 3** : Planifier et collecter les données primaires
- 10** **Étape 4** : Effectuer une analyse intersectorielle conjointe des besoins
- 12** **Étape 5** : Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux
- 14** **Étape 6** : Effectuer une analyse de la réponse
- 16** **Étape 7** : Finaliser les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs associés
- 18** **Étape 8** : Formulate projects/activities and estimate cost of the response plan
- 20** **Étape 9** : Revue après action
- 21** **Étape 10**: Finaliser et mettre en œuvre le plan de suivi
  
- 22** **Annexes**
- 22** Glossaire
- 31** Matrice des responsabilités
- 42** Aperçu humanitaire mondiale 2022: Calendrier

**For additional information, please contact:**

Assessment, Planning and Monitoring Branch, OCHA, apmb@un.org  
Palais des Nations, 1211 Geneva, Switzerland  
Tel: +41 22 917 1690

*The designations employed and the presentation of material in this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.*

# 1. Introduction

Ce document donne un aperçu des principales étapes de l'élaboration du Cycle de programme humanitaire. **Il doit être lu parallèlement :**

- Aux [modèles](#) d'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et de Plan de réponse humanitaire (HRP) qui indiquent quelles informations doivent être présentées et la manière de le faire ;
- Au [Guide complémentaire](#),<sup>1</sup> qui donne des informations approfondies sur « quels » éléments et « comment » ; et
- Des [Éléments de facilitation](#) présentant des exemples d'agendas et de présentations devant aider à orienter et à gérer les processus et les discussions.

Les étapes réaffirment la séquence du HPC, l'analyse des besoins informant directement les décisions sur la réponse et le suivi, que ce soit pour la préparation de nouveaux plans ou d'ajustements des plans existants. Les étapes du HPC ont une raison d'être et ne peuvent pas être sautées. Cependant, l'ampleur du travail pour chaque étape peut et doit être adaptée aux réalités de l'environnement opérationnel et des capacités.

## 1.1

### Assurer une réponse humanitaire fondée sur des principes

Ce document fait écho aux engagements globaux pris lors du Sommet humanitaire Mondial, et du Grand Bargain, et par l'IASC, ons et le Secrétaire Général. Il réaffirme [l'Appel à l'Action](#) pour garantir une réponse humanitaire fondée sur des principes qui placent la protection au centre de l'agenda humanitaire, promeut l'égalité des sexes, s'attaque aux inégalités et à l'exclusion, et s'aligne sur les [Objectifs de développement durable 2030](#).

Pour ce faire, le HPC 2022 amélioré comprend :

- Des améliorations du [Cadre d'analyse intersectoriel conjoint \(JIAF\)](#) pour soutenir une analyse des besoins holistique et centrée sur les personnes ;

- Une attention particulière à l'inclusion, soulignant l'importance d'une compréhension intersectionnelle des inégalités structurelles, des vulnérabilités sous-jacentes, des besoins de protection et des obstacles à l'accès qui transcendent les caractéristiques de la diversité telles que le sexe, le handicap, l'âge, etc ;
- L'accent est mis sur la protection et la réponse à la violence sexiste et les abus et l'exploitation sexuels ;
- L'accent est mis sur le renforcement de la responsabilité envers les personnes affectées et l'engagement communautaire ; et
- des informations sur les développements futurs en matière de suivi des besoins et des réponses.

## 1.2

### Lier l'action humanitaire à la gestion des risques et à l'agenda paix-développement

Ces dernières années, la préparation aux situations d'urgence et l'action précoce ou anticipée ont fait l'objet d'un regain d'attention, reconnaissant l'importance d'atténuer ou d'éviter les crises lorsque cela est possible, et servant de lien important avec les interventions en faveur du développement et de la paix.

Le [kit de préparation aux situations d'urgence du Comité permanent interorganisations \(IASC\)](#) est un guide technique succinct, étape par étape, destiné aux pays ne participant pas à un plan de réponse humanitaire (HRP). Il vise à soutenir le développement ou le renforcement des mesures de préparation afin de garantir que les équipes nationales sont prêtes, sur le plan opérationnel, à mettre en œuvre des activités pour faire face à de nouvelles crises ou à une escalade des crises. En outre, en mars 2021, l'UNISDR a élaboré une [liste de contrôle](#) pour soutenir l'intégration des considérations relatives aux risques de catastrophe dans les HRP.

Au moment du lancement du HPC dans chaque pays, il convient d'identifier les liens entre les plans d'inter-

<sup>1</sup> Un guide sur la complémentarité a été élaboré avec les éléments suivants : [Analyse et prévisions des risques](#) ; [Analyse de la réponse](#) ; [Inclusion du handicap](#) ; [Analyse comparative entre les sexes, protection contre les abus et l'exploitation sexuels](#) ; la [responsabilité envers les personnes affectées](#) ; la guidance spécifique aux clusters et autres.

vention d'urgence, les mesures d'urgence et d'anticipation, les bilans communs de pays (CCA), le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), les plans des gouvernements et des institutions financières internationales, ainsi que d'autres analyses et plans pertinents axés sur le développement.

Les dates et l'état d'avancement de la préparation et de la finalisation du CCA, de l'UNSDCF et d'autres plans éventuels doivent être mentionnés dès le départ afin d'identifier les possibilités de : (i) partager les données et les analyses avec des avantages mutuels sur la profondeur de l'analyse des besoins, en particulier l'analyse causale, (ii) aligner la réponse humanitaire avec d'autres réponses en cours ou planifiées pour éviter la duplication et identifier les zones/ groupes pour lesquels les réponses de développement peuvent être plus appropriées.

En ce qui concerne l'acheminement du vaccin COVID-19, les CR/CH doivent examiner attentivement le meilleur outil de planification pour le soutien à la vaccination (plan national de vaccination, plans de développement ou plans humanitaires) et se demander s'il est absolument nécessaire d'inclure les vaccins dans les HRP.

### 1.3

#### Organisation du document

Le document se compose de **trois sections principales** :

- La **vue d'ensemble du processus** présente une chronologie indicative de l'élaboration du HNO et du HRP, ainsi que les dates clés associées à l'Aperçu humanitaire global (GHO). Il fournit en outre un résumé de chacune des étapes du HPC. Des informations plus détaillées sur la facilitation, les conseils techniques et le "comment faire" sont disponibles dans les documents d'accompagnement de celui-ci. Il est important de noter que les étapes ne sont pas toujours linéaires, bien que pour des raisons de simplicité elles soient présentées comme telles, et que chaque pays ne suivra pas le même calendrier. Ce que nous fournissons est illustratif et il est attendu que l'équipe de chaque pays le modifie en fonction de sa situation et de son contexte uniques.
- Le **glossaire** fournit des définitions des principaux termes et de la terminologie que l'on trouve dans le document.
- Les **annexes** comprennent une matrice des activités clés, des rôles et des responsabilités des différents acteurs impliqués dans le CHP.

Dans les pays comptant une population de réfugiés, un chapitre spécifique sur les réfugiés, dirigé par le HCR, devrait être inclus conformément à la note conjointe OCHA/HCR de 2014.



## Étape 1

# Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche des coûts

HNO

HRP

### Calendrier indicatif

Juin 2021

#### Activités clé 1

**Atelier initial de coup d'envoi du HPC**

#### Qui ?

**Groupe de coordination inter-clusters (ICCG), parties prenantes de la planification et de la programmation des clusters/ secteurs, gestion de l'information/données, analystes, experts en la matière<sup>2</sup>**

#### Résultats principaux

- Présenter des mises à jour du HPC 2022 et expliquer les relations entre le HPC, les plans de développement et le GH0 de 2022 ;
- Convenir des délais, des rôles et des responsabilités du HPC, de la manière de se rapprocher des acteurs du développement, rôles et responsabilités du processus y compris le niveau infranational), de l'approche de l'engagement des communautés, de l'inclusivité et des modalités ;
- Il est fortement recommandé de constituer une équipe d'analyse dotée d'une expertise en matière de genre pour effectuer l'analyse intersectorielle des besoins<sup>3</sup> ;
- Passer en revue les réalisations et les défis de l'année présente et discuter de la manière dont le contexte a évolué, notamment de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs et tensions ;
- Consolider et cartographier les informations sur différentes activités de collecte de données terminées et/ou prévues ;
- Identifier comment sera incluse l'analyse des risques<sup>4</sup> ;
- Convenir des zones géographiques et des groupes de population affectés sur la base des connaissances initiales sur le contexte, les chocs et les impacts ; et
- Déterminer la méthodologie d'établissement des coûts du HRP.

#### Activités clé 2

**Consultations infranationales (le cas échéant)**

#### Résultats principaux

- Passer en revue les recommandations de l'atelier HPC national
- Susciter des contributions sur la portée de l'analyse et de la réponse, les questions essentielles, données et les informations requises
- Se rapprocher des organisations non-gouvernementales, des organisations et des acteurs communautaires locaux

#### Activités clé 3

**Approbation de l'Équipe humanitaire pays (HCT)**

#### Résultats principaux

- Présenter le cadre, la portée, l'analyse initiale et l'approche d'établissement des coûts convenus au HCT pour approbation

<sup>2</sup> Dans les pays sans ICCG, il est entendu qu'un organe de coordination remplissant une fonction similaire soit utilisé ou mis en place pour ce travail. Les experts en la matière sont ceux ayant des connaissances spécifiques sur les considérations relatives au genre, l'inclusion du handicap, la coordination d'espèces, etc.

<sup>3</sup> Cette équipe devrait faire partie d'un IMWG ou d'un AWG.

<sup>4</sup> Veuillez vous référer à l'[Analyse et les prévisions des risques](#) et à la [Préparation aux réponses d'urgence](#).

## 1.1

### Adapter le cadre d'analyse du HNO au contexte et élaborer un plan d'analyse sur la base des principales questions nécessaires pour informer la planification et la prise de décision

*De quoi s'agit-il et pourquoi est-ce important ?*

Le HNO applique un cadre d'analyse pour faciliter la réflexion systématique en identifiant les données et les informations requises, la manière de les organiser et de leur donner un sens, ainsi que les processus. Pour le HNO, il convient d'utiliser le Cadre d'analyse intersectoriel conjoint (JIAF).

Pour définir la portée de l'analyse, il faut décider quelles sont les informations les plus pertinentes pour le cadre, ce qui permet de limiter la quantité d'informations à recueillir et examiner aux plus essentielles. Ces décisions doivent être prises par consensus, sur la base des caractéristiques générales et des mesures clés de la crise, et de la manière dont la population est affectée, où et pourquoi.

#### Les considérations clés pour définir la portée de l'analyse sont les suivantes :

- Qu'est-ce qui a changé dans le contexte humanitaire, y compris l'environnement global de protection/les risques,<sup>5</sup> depuis l'année dernière, y compris les éléments liés à COVID-19 ?
- Quelles sont les zones géographiques touchées par la crise ?
- Comment les différents groupes de population sont-ils exposés aux différents chocs et risques ?
- Quels indicateurs humanitaires clés sont nécessaires pour étayer l'analyse ?
- À quel niveau (c'est-à-dire ménage, communauté, individu) l'analyse est-elle réalisable et les données disponibles cette année ?
- Comment les populations affectées seront-elles engagées, y compris les populations difficiles à atteindre ?
- Les ressources en personnel appropriées et suffisantes requises pour le HNO, y compris les IMO, les analystes, les spécialistes de la responsabilité et de l'inclusion, et les coordinateurs, au niveau de l'agence, du secteur/cluster et de l'OCHA sont-elles en place ?

**Le champ d'application sert de base et informe fortement le plan d'analyse HNO, qui, une fois exécuté, nous permettra de déterminer :**

- Quelles zones géographiques et quels groupes de population sont les plus touchés ou les plus à risque par la crise et les chocs ?
- Qui et combien de personnes seront confrontées à des besoins graves au cours de la période couverte par le HNO ?
- Où ces personnes sont-elles situées ?
- Quels sont leurs problèmes de survie et de moyens de subsistance, et comment y font-ils face ?
- Pourquoi ces problèmes se produisent-ils (aux niveaux immédiat et sous-jacent/structurel) ?
- Comment les besoins devraient-ils évoluer à l'avenir, en fonction des réponses en cours et prévues et d'autres risques/chocs potentiels ?
- Les dimensions de genre des besoins, des impacts et des réponses doivent être au cœur de l'analyse globale.

Le plan doit fournir une brève justification du focus sur ces lieux géographiques et sur des thèmes et groupes spécifiques, et présenter les étapes à suivre ainsi que les rôles et responsabilités, avec un calendrier, pour parvenir aux conclusions analytiques de manière transparente et efficace. Il comprendra des informations sur la consolidation et la cartographie des diverses activités de collecte de données réalisées et/ou prévues. Il est conseillé de saisir la portée, les objectifs, la méthodologie, la couverture géographique et des groupes de population, les indicateurs collectés et/ou en cours de collecte et le calendrier de la collecte, du traitement et de l'analyse des données.

## 1.2

### Déterminer la **méthodologie d'établissement des coûts** la plus appropriée pour 2022

- L'établissement des coûts ne fait pas partie du plan d'analyse et du cadrage initial mais il est un élément crucial de la planification. Certains éléments de l'établissement des coûts peuvent prendre du temps comme l'identification des coûts unitaires. À ce titre, il est avantageux pour les organisations et les clusters de s'entendre avec le Groupe de coordination inter-clusters (ICCG) et l'Équipe humanitaire pays (HCT) dès le début du processus du HPC sur la méthodologie à suivre. 1
- Voir s'il est nécessaire/justifié de chercher une autre méthodologie d'établissement des coûts et déterminer des paramètres sur la base de la méthodologie choisie.

## 1.3

### Soumettre à l'approbation du HCT

<sup>5</sup> Veuillez vous référer à la [politique de l'ASC sur la protection dans l'action humanitaire](#).

## Étape 2

# Passer en revue les données secondaires

HNO

Calendrier indicatif  
Juillet/Août 2021

### Activité clé

#### Revue des données secondaires

#### Qui ?

Groupe de travail sur l'évaluation et l'analyse avec les Responsables de la gestion des données (IMO). Secteurs/clusters, groupes de travail spécialisés

#### Résultats principaux

- Sur la base de la portée convenue de l'analyse, passer en revue les données existantes, les indicateurs et d'autres informations pour répondre aux questions essentielles liées aux groupes de population et aux zones géographiques spécifiques ou d'autres questions thématiques. Identifier quelles données, quels indicateurs et quelles autres informations doivent être mis à jour.
- Les secteurs/clusters et les groupes de travail spécialisés doivent également être impliqués dans l'analyse approfondie dans leur domaine d'expertise

*La réalisation d'un examen des données secondaires (DDS) implique de rassembler des données ou des informations pertinentes pour le cadre et le champ d'analyse du HNO de manière systématique et structurée afin de faciliter l'analyse. Il faut insister sur le fait que l'analyse du genre en tenant compte de l'âge, du handicap et d'autres facteurs doit être un élément central de l'examen et de l'analyse.*

### 2.1 Compiler une base d'éléments probants

- Identifier les institutions (notamment les ministères gouvernementaux et les autorités locales), les organisations, les clusters/secteurs, les groupes de travail spécialisés, les ONG/I qui possèdent des données, des indicateurs, des informations, une analyse pouvant contribuer à répondre aux questions essentielles.
- Identifier les informations émanant de l'engagement des communautés et des processus de communication bidirectionnelle entre la population affectée et les acteurs humanitaires ainsi que les organisations spécialisées dans l'inclusion du genre, du handicap et des personnes âgées.

- Organiser les informations dans une structure qui correspond le plus possible au cadre d'analyse (par lieu, pilier, thème, etc.), afin de faciliter l'examen.<sup>6</sup>

### 2.2 Passer en revue les données secondaires

- Passer en revue les données, les indicateurs et d'autres informations qui existent, notamment les données sur le développement/les évaluations<sup>7</sup> répondant aux questions essentielles de l'analyse et permettant de prévoir les vulnérabilités et les risques.
- Évaluer l'opportunité et la fiabilité des données.
- Commencer l'élaboration du récit initial de l'analyse intersectorielle.

### 2.3 Identifier et déterminer comment pallier les insuffisances d'informations cruciales

- Identifier si les insuffisances sont spécifiques à une question thématique, à un secteur/cluster ou si elles sont multisectorielles ou transversales. Dans quelle mesure ces insuffisances empêchent-elles de répondre aux questions essentielles ?
- Déterminer comment pallier les insuffisances cruciales de données et d'informations.

<sup>6</sup> Vous pouvez utiliser une feuille de calcul ou, mieux encore, un outil spécialement conçu à cet effet, comme la [Plateforme de saisie et d'exploration des données \(DEEP\)](#).

<sup>7</sup> Veuillez vous référer aux [Évaluations conjointes pour le relèvement et la consolidation de la paix \(RPBA\)](#), aux [Évaluations des besoins post-catastrophe \(PDNA\)](#) et à l'[Analyse commune des pays \(CCA\)](#) pour le [Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable \(UNSDCF\)](#).

## Étape 3

# Planifier et collecter les données primaires

HNO

**Calendrier indicatif**  
**Juillet/Août 2021**

**Activité clé**  
**Collecte**  
**coordonnée de**  
**données primaires**

**Qui ?**

Toutes les entités et les spécialistes des questions genre, via le Groupe de travail sur l'évaluation et l'analyse inter-clusters/secteurs (AAWG) (et/ou au niveau des clusters/secteurs, le cas échéant). Les Évaluations multisectorielles des besoins (MSNA) sont effectuées sous la direction du HCT.

**Résultats principaux**

- Comme convenu dans le Guide opérationnel des évaluations coordonnées dans les crises humanitaires de l'IASC, chercher à harmoniser les activités de collecte de données et/ou convenir conjointement de la méthodologie, des réalisations et des approches attendues.

- Si la RDS révèle des lacunes dans les informations qui compromettent la qualité de l'analyse intersectorielle conjointe pour le HNO, il peut être nécessaire de recueillir des informations supplémentaires par le biais d'une évaluation sur le terrain.
- Dans de nombreuses zones, des restrictions de mouvement se poursuivent en raison de la COVID-19 et de considérations sécuritaires. En tant que telle, la collecte de données primaires au niveau des ménages peut continuer à être limitée, les techniques de collecte de données à distance étant utilisées.
- En cas de restrictions liées au COVID-19, il convient d'utiliser au maximum les données de la zone et les informations secondaires disponibles.
- Le recours accru aux discussions / jugements d'experts comme méthode d'analyse des besoins et de la gravité devrait se poursuivre jusqu'en 2021, période pendant laquelle le HPC 2022 est en cours d'élaboration.
- Les clusters ou secteurs peuvent devoir discuter de leurs plans pour combler les données manquantes, en particulier ceux dont les méthodologies spécifiques se marient mal avec les évaluations multisectorielles (c'est-à-dire la nutrition). Cela devrait inclure la façon dont ils vont se coordonner avec d'autres clusters pour identifier ce qui peut effectivement être exploré au niveau inter-clusters.
- S'assurer que la collecte de données est entreprise d'une manière inclusive qui permet une désagrégation appropriée, notamment par sexe, âge et handicap.

## Étape 4

# Effectuer une analyse intersectorielle conjointe des besoins

HNO

**Calendrier indicatif**  
**Juillet/Septembre 2021**

### Activité clé 1

**Ateliers conjoints d'analyse intersectorielle**  
 (également au niveau infrarégional si possible et le cas échéant)

### Key participants

L'Équipe d'analyse dans le cadre de l'ICCG et de l'AWG, avec l'expertise du personnel chargé de la gestion des données et de l'information, d'analystes, d'experts dans le domaine et culturels, du personnel de la planification et de la programmation et les communautés affectées.

### Résultats principaux

- Effectuer une analyse intersectorielle conjointe des données pertinentes émanant de diverses sources : l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) si tel est le cas, le gouvernement, les ONG, les agences, les secteurs/clusters
- Dans la mesure du possible, les groupes de travail spécialisés consolident les données et effectuent une analyse supplémentaire des questions transversales (par exemple, espèces, genre, handicaps, personnes âgées)
- Convenir des résultats de l'analyse intersectorielle, notamment les conséquences humanitaires et la sévérité des besoins pour les groupes de population et les zones géographiques
- **Après** avoir effectué l'analyse, calculer le nombre intersectoriel et sectoriel des personnes dans le besoin
- Convenir des besoins et des indicateurs de suivi des besoins

### Activité clé 2

**Approbation du HCT**

### Résultats principaux

- Soumettre à l'approbation du HCT les résultats de l'analyse intersectorielle conjointe et les besoins de suivi.

## 4.1

**Effectuer une analyse intersectorielle des besoins et de la sévérité en utilisant les données, les indicateurs et d'autres informations pertinentes**

- Par les ateliers conjoints d'analyse intersectorielle, suivre une approche d'analyse intersectorielle, explorer, évaluer et valider les éléments probants collectés par le plan

de l'analyse pour répondre aux questions essentielles et identifier les facteurs associés (par exemple, les vulnérabilités et les capacités).

- Les conclusions tirées lors de la définition du champ d'analyse (étape 1.1) doivent servir de point de départ et d'aide à cette analyse.
- Cette analyse devrait faire apparaître les risques, les violations et les dangers pour la protection.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Comme énoncé dans la [Politique de l'IASC sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire](#). Pour plus d'informations, voir Section 3.3 du Guide du JIAF.

## 4.2

### Calculer les estimations initiales de PiN et de gravité

- La sévérité des situations humanitaires est estimée en prenant en considération trois niveaux de conséquences humanitaires : le niveau de vie, les mécanismes d'adaptation et le bien-être physique et mental.<sup>9</sup> La mesure de la sévérité intersectorielle des besoins (le degré de nocivité des conséquences humanitaires) est une fonction centrale du Cadre conjoint d'analyse intersectorielle (JIAF), appliquée à l'aide du Modèle de sévérité du JIAF. Les éléments probants des besoins humanitaires, sous forme d'indicateurs humanitaires, sont introduits dans le modèle et classés selon une échelle de sévérité. Le processus de classification de la sévérité permet de désigner une « phase » de sévérité dans une zone et/ou une population donnée.
- Selon le type de données utilisées dans le calcul, différentes méthodes sont recommandées pour estimer le nombre total de personnes dans le besoin par classification de phase de gravité pour chaque zone ou groupe géographique. Le principal résultat est un calcul préliminaire pour examen, interprétation et validation par les parties prenantes humanitaires.
- Les estimations résultantes seront ajustées et / ou validées dans l'analyse intersectorielle finale.

## 4.3

### Analyser le risque et parvenir à des prévisions

- Analyser les risques et les chocs possibles pour déterminer l'évolution la plus probable de la situation humanitaire. L'analyse des risques identifie les principaux facteurs dans un contexte humanitaire donné, positifs (opportunités) aussi bien que négatifs (chocs et tensions), leur probabilité et leur sévérité possible. L'analyse des risques précise quels changements devraient se produire et pour quelle raison, l'évolution la plus probable et les prévisions des personnes qui en seront affectées et de quelle manière.
- Elle informera la planification du scénario le plus probable dans le HRP ainsi que l'analyse des risques effectuée pour se préparer ou anticiper

les dangers autres que ceux pris en compte dans la réponse en cours, que ce soit dans le contexte de plans de préparation, de plans d'urgence et de plans de mesures d'atténuation ou d'anticipation ou d'une combinaison de ces trois plans.<sup>10</sup>

- Identifier les indicateurs de suivi des changements de la situation et des besoins humanitaires durant la période de la planification.

## 4.4

### Réaliser l'analyse intersectorielle finale des besoins et finaliser les PiN et les estimations de gravité

- L'étape finale pour l'équipe d'analyse du HNO avant la rédaction du HNO (et idéalement dans le cadre d'un atelier) consiste à analyser et à valider les résultats à la fois de l'analyse intersectorielle initiale et des estimations préliminaires du PiN et de la gravité, en utilisant les directives de la JIAF comme feuille de route.
- L'équipe doit mener l'analyse et la validation à la plus petite unité d'analyse possible - par zone géographique et/ou par groupe de population, et s'assurer que les questions de l'HNO telles qu'énoncées à l'étape de la portée de l'analyse reçoivent une réponse satisfaisante et qu'un consensus est atteint sur les conclusions.

## 4.5

### Rédiger les résultats de l'analyse provisoire

- Valider le projet avec l'ICCG et communiquer les résultats de l'analyse au personnel de la planification et de la programmation du HRP.
- Se servir du modèle de HNO comme guide de rédaction des résultats de l'analyse. Une version abrégée peut être utilisée pour les mises à jour régulières du suivi.

## 4.6

### Présenter les résultats de l'analyse et les besoins de suivi à l'Équipe humanitaire pays (HCT) et rechercher son approbation et sa validation (et celles des homologues gouvernementaux, le cas échéant)

<sup>9</sup> Voir Glossaire des définitions et leur explication détaillée.

<sup>10</sup> L'approche de la [Préparation à la réponse aux urgences de l'IASC \(ERP\)](#) et [l'ERP de l'IASC ERP sur la COVID-19](#) propose une méthodologie simple d'identification et de classement des risques (voir 1.4 ci-dessus) et d'assistance à l'Équipe humanitaire pays dans la préparation d'événements à fort impact potentiel autres que ceux du HRP et pouvant outrepasser les capacités actuelles de réponse.

## Étape 5

# Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux

HRP

**Calendrier indicatif**  
Août/Septembre 2021

### Activité clé

#### Ateliers d'analyse de la réponse

(également au niveau infrarégional le cas échéant)

### Qui ?

L'Équipe d'analyse dans le cadre de l'ICCG et de l'AWG, avec l'expertise du personnel chargé de la gestion des données et de l'information, d'analystes, d'experts dans le domaine et culturels, du personnel de la planification et de la programmation et les communautés affectées

### Résultats principaux

- Déterminer la portée du HRP.
- Rédiger les objectifs stratégiques préliminaires : Identifier les objectifs spécifiques initiaux sur la base des objectifs stratégiques provisoires.

## 5.1

### Déterminer la portée du HRP sur la base de l'analyse des besoins et des risques<sup>13</sup>

- Toutes les personnes identifiées dans le besoin dans le HNO doivent être prises en considération au début du processus de planification car leurs besoins sont « humanitaires » par définition et leur sévérité a été déterminée par l'analyse dans le HNO. La portée initiale du HRP découle donc des groupes et des sous-groupes de population dans le besoin sur la base du principe d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.
- Sur la base du HNO, passer en revue le type et la sévérité des besoins identifiés pour les groupes de population et les zones géographiques affectés aux niveaux intersectoriel et sectoriel et déterminer la portée du HRP.
- La détermination de la portée doit être fondée sur la prise en considération :
  - de l'ampleur sur la base du nombre de personnes confrontées à différentes situations et besoins humanitaires, de leur sévérité et de leur localisation ;
  - de la mesure dans laquelle les situations et les besoins humanitaires se chevauchent et se combinent éventuellement, en particulier quand certains besoins ne peuvent pas être résolus si d'autres ne sont pas pris en compte dans la meilleure séquence<sup>14</sup> ;
  - L'évolution possible de la situation, des risques et des prévisions des effets sur les groupes de population<sup>15</sup> ;
  - Les causes immédiates, sous-jacentes et profondes des différentes conséquences humanitaires, notamment les risques/ impacts primordiaux pour la protection. Les causes non directement liées à la crise peuvent indiquer que les problèmes sont structurels ou hors du champ d'application de la réponse humanitaire ; et
  - Les besoins prioritaires par les groupes de population affectés, d'autres plans humanitaires et plans de développement pouvant prendre en compte certains besoins humanitaires et leurs causes.

<sup>13</sup> Veuillez vous référer au [Guide de l'Analyse de la réponse, formulation d'objectifs stratégiques et spécifiques et ciblage](#).

<sup>14</sup> Par exemple, les vivres nécessitent de l'eau, les transferts d'espèces nécessitent des marchés opérationnels, la reprise des cultures nécessite la sécurité d'accès aux champs, etc.

<sup>15</sup> Ce qui peut sembler être un problème moins grave, comme, par exemple, la privation des besoins de base, pourrait évoluer en besoins humanitaires aigus durant la période de la planification. Veuillez vous référer au [guide des risques et des prévisions](#).

## 5.2

### Rédiger les objectifs stratégiques et spécifiques (intersectoriels) préliminaires

- Rédiger les objectifs **stratégiques** initiaux qui articulent les améliorations souhaitées dans la vie et les moyens de subsistance des personnes et qui garantissent le plein respect de leurs droits. Ce devraient être des changements axés sur les résultats, de court à moyen terme de vie des individus ciblés qui sont le résultat de la réponse humanitaire durant la période couverte par le HRP. Ils devraient être informés et partir des stratégies de protection du HCT.<sup>16</sup>
- Formuler un ensemble initial d'objectifs **spécifiques** articulant les changements intermédiaires dans la vie des individus. Des objectifs spécifiques sont formulés pour chaque objectif stratégique et présentent une manière spécifique d'atteindre l'objectif stratégique.<sup>17</sup>
- Lors de la formulation des objectifs, identifier autant que possible la complémentarité éventuelle entre les objectifs du HRP et ceux du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), des Cadres stratégiques intégrés, des plans nationaux des gouvernements et/ou des plans stratégiques pertinents des institutions financières et des donateurs bilatéraux pertinents.

<sup>16</sup> La rationalisation et l'intégration de la protection sont toutes les deux essentielles pour la centralité de la protection dans la pratique.

<sup>17</sup> Les objectifs stratégiques et spécifiques sont tous les deux intersectoriels de nature.

# Étape 6

## Effectuer une analyse de la réponse

HRP

**Calendrier indicatif**  
**Septembre/Octobre 2021**

### Activité clé

#### Ateliers d'analyse de la réponse

(également au niveau infrarégional)

### Qui ?

L'Équipe d'analyse dans le cadre de l'ICCG et de l'AWG, avec l'expertise du personnel chargé de la gestion des données et de l'information, d'analystes, d'experts dans le domaine et culturels, du personnel chargé de la planification et de la programmation et les communautés affectées

### Résultats principaux

- Passer en revue l'opportunité, la pertinence et la faisabilité des interventions.
- Estimer le nombre de personnes à cibler.

L'analyse de la réponse est nécessaire pour passer en revue **l'opportunité, la pertinence et la faisabilité** des différentes interventions pour chaque objectif spécifique. Cela permettra d'identifier quelles interventions doivent être mises en œuvre et qui devrait en bénéficier finalement, sur la base des critères d'opportunité, de pertinence et de faisabilité par rapport aux différentes caractéristiques des besoins humanitaires (5.1 ci-dessus). L'opportunité, la pertinence et la faisabilité peuvent être présentées comme des sous-étapes distinctes mais, dans la pratique, il est reconnu qu'elles sont généralement menées simultanément.<sup>18</sup>

### 6.1

#### Passer en revue l'opportunité, la pertinence et la faisabilité des différentes réponses

- **L'opportunité est la première étape de l'analyse de la réponse** pour identifier les interventions :
  - devant le plus probablement répondre aux besoins humanitaires, compte tenu de leur sévérité, de leur ampleur, de leurs causes et de leurs tendances ;
  - ne dupliquant pas ou venant en complément d'autres plans du gouvernement (humanitaires et de développement), du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'acteurs du

développement ; et

- contribuant à l'obligation de rendre compte aux personnes affectées en considérant leur propre priorisation des besoins et de la réponse.
- Le résultat de la revue de l'opportunité de la réponse est l'affinement des cibles de population et géographiques pour différents types d'interventions : qui, où et avec quoi. À ce stade, le nombre de personnes ciblées n'est pas encore quantifié. Il peut être le même que celui des personnes dans le besoin, il peut être inférieur si la revue de l'opportunité a identifié d'autres plans humanitaires ou de développement prenant en compte certains des besoins humanitaires.
- **La pertinence** renvoie à la mesure dans laquelle les interventions prennent en compte les propres priorités et préférences des populations.
- **L'analyse de la faisabilité** est basée sur les systèmes logistiques, de fonctionnalité des marchés et d'appui et sur les contraintes de capacité, juridiques, sécuritaires, culturelles, etc. Le résultat de la revue de la faisabilité est une claire compréhension de ce que les interventions peuvent apporter dans le calendrier du plan de réponse et de quelle manière.
- Il est crucial d'établir un équilibre entre les aspirations et la réalité. Une priorisation peut être nécessaire en fonction de la sévérité, de

<sup>18</sup> Voir [Guide de l'analyse de la réponse, Formulation d'objectifs stratégiques et spécifiques et Ciblage](#).

l'ampleur, des tendances et des prévisions, des facteurs associés, de la criticité temporelle des interventions nécessaires pour s'assurer que la population profite au mieux des ressources limitées.

- **Les personnes ayant de sévères besoins humanitaires devraient toujours être prioritaires** dans une réponse bien qu'il ne soit toujours pas possible de les atteindre toutes par les interventions les plus appropriées en raison de différentes contraintes.

## 6.2

**Articuler des approches de réponse intersectorielle et multisectorielle sur la base des résultats de l'analyse de la réponse et prioriser (sur la base de la sévérité, de la criticité temporelle et des complémentarités/synergies)**

## 6.3

**Estimer l'importance de la population cible**

- **Une quantification du nombre de personnes finalement ciblées est établie** en guise de résultat de la revue de l'opportunité, de la pertinence et de la faisabilité. À ce titre, les personnes ciblées sont un sous-ensemble des Personnes dans le besoin (PiN) et représentent le nombre de personnes que les acteurs humanitaires doivent chercher à assister durant la période de planification.
- Le nombre de personnes ciblées devrait être égal à celui des personnes atteintes à la fin de la réponse sauf si la situation et les besoins évoluent et/ou si de nouvelles contraintes opérationnelles ou de financement se matérialisent.
- Estimer les cibles initiales de population par objectif spécifique.
- Passer en revue ou identifier les besoins d'une [planification d'urgence](#) based on projections and risk analysis.

# Étape 7

## Finaliser les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs associés

HRP

**Calendrier indicatif**  
**Octobre 2021**

### Activité clé 1

#### Qui ?

Activité dirigée par l'ICCG et/ou un groupe de travail dédié composé d'experts en programmation, en analyse et en suivi. Le groupe de travail chargé de la gestion de l'information doit être consulté sur la formulation SMART des objectifs stratégiques et spécifiques et le groupe intersectoriel doit diriger la formulation de la réponse inter et multisectorielle

#### Résultats principaux

- Finaliser la formulation des objectifs stratégiques et spécifiques
- Finaliser les approches de la réponse inter et multisectorielle

### Activité clé 2

#### Consultations infranationales et/ou gouvernementales

#### Résultats principaux

- Les groupes infranationaux et intersectoriels passent en revue les paramètres de la réponse proposée et y apportent des commentaires.

### Activité clé 3

#### Approbation du HCT

#### Résultats principaux

- Soumettre les objectifs stratégiques et spécifiques, l'estimation du nombre de personnes ciblées,<sup>19</sup> les indicateurs de suivi et les réajustements pour les besoins de planification d'urgence à l'approbation du HCT.

### 7.1

#### Finaliser la formulation des objectifs stratégiques et spécifiques

- Réajuster les objectifs spécifiques SMART ou en identifier et définir de nouveaux en nombre limité sur la base de l'analyse de la réponse.
- Mettre à jour ou réajuster les objectifs stratégiques, le cas échéant, sur la base des objectifs spécifiques finalisés pour garantir la réalisation des objectifs stratégiques existants.
- Indiquer comment les différentes interventions sectorielles seront séquencées, déployées ou combinées pour en maximiser l'impact.
- Identifier, si possible, les objectifs stratégiques nécessitant des mesures de complémentarité

par les acteurs du développement ou contribuant aux « résultats collectifs » ayant déjà pu être définis par le travail sur le « lien humanitaire-développement ».

### 7.2

#### Identifier les indicateurs de suivi des objectifs stratégiques et spécifiques

- Définir un nombre limité d'indicateurs mesurables permettant de faire avancer chaque objectif stratégique devant être suivi. Tout comme les objectifs eux-mêmes, ils devraient être strictement situés au niveau des résultats.
- Convenir des rôles et des responsabilités, de la fréquence de suivi et des ressources nécessaires.

<sup>19</sup> Veuillez noter que ce nombre devra être mis à jour suite à l'enregistrement du projet et/ou la validation de l'activité.

### 7.3

#### **Les clusters/secteurs élaborent des plans de réponse et identifient leurs objectifs**

- Guidés par le groupe de coordination inter-clusters, les clusters/secteurs identifient leurs objectifs nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs du HRP.
- Les clusters/secteurs formulent les activités nécessaires. Cela devrait consister en une stratégie de réponse, notamment les domaines d'intervention prioritaires, la population cible et les indicateurs de suivi, sur la base des objectifs stratégiques du HRP et des paramètres de réponse approuvés par le HCT. Spécifier, dans la mesure du possible, qui doit mettre en œuvre quelles activités et où.

### 7.4

#### **La revue/consultation infranationale et/ou gouvernementale prépare les paramètres de la réponse provisoire du HRP (le cas échéant)**

- Les groupes infranationaux et intersectoriels passent en revue les paramètres de la réponse proposée et y apportent des commentaires.

### 7.5

#### **Valider le document avec l'ICCG et faire approuver par le HCT les objectifs stratégiques et l'approche, le nombre de personnes ciblées et le cadre de suivi de la réponse**

## Étape 8

# Formulate projects/activities and estimate cost of the response plan

HRP

**Calendrier indicatif**  
**Novembre 2021**

### Activité clé 1

#### Élaboration, validation et téléchargement des projets

#### Qui ?

Clusters/secteurs et partenaires

#### Résultats principaux

- Communiquer les plans de réponse des clusters/secteurs aux partenaires
- Élaborer les projets
- Télécharger et valider les projets

### Activité clé 2

#### Approbation par le HCT du coût estimé du plan de réponse

#### Résultats principaux

- Soumettre le coût estimé de la réponse et des modalités au HCT pour approbation

### Activité clé 3

#### Rédiger le plan de réponse

## 8.1

### Initier la rédaction du HRP

- Commencer à rédiger le HRP selon le modèle, notamment l'analyse de la réponse, la priorisation, les objectifs stratégiques et spécifiques, le nombre de personnes touchées dans la période de planification précédente, le nombre de personnes ciblées dans la période de planification suivante.
- Passer en revue les plans de réponse des secteurs/clusters et le narratif intersectoriel dans un souci de cohérence.

## 8.2

### Élaboration, validation et téléchargement des projets

- Communiquer les plans de réponse des secteurs/clusters aux partenaires pour guider l'élaboration de leurs projets
- S'il a été décidé de télécharger les projets/d'établir les coûts, les organisations doivent télécharger leurs projets sur <https://projects.hpc.tools>.
- Lors du téléchargement de projets, s'assurer de sélectionner [Domaines de responsabilité \(AoR\)](#)<sup>20</sup> sur la liste déroulante des clusters/secteurs et inscrire les programmes AoR intégrés sous-secteurs multiples. Si l'option n'est pas

<sup>20</sup> Par exemple, protection des enfants, violence sexiste, logement, action contre les mines, habitat, terres et propriété.

disponible, demander à OCHA de la rendre accessible.

- convenir de télécharger et de valider des projets d'espèces polyvalents, le cas échéant.
- Valider les projets au niveau des secteurs/ clusters et intersectoriel (et infranational, le cas échéant) pour s'assurer que ces projets contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques de manière complémentaire.

### 8.3

#### Estimer le coût de la réponse

- À l'aide du [Guide d'établissement des coûts approuvé par l'IASC](#), calculer le coût total de la réponse sur la base des estimations des clusters/secteurs et d'autres parties prenantes en fonction de leurs contributions relatives et des modalités de réponse.

### 8.4

#### S'assurer de l'approbation par le HCT du coût estimé de la réponse

### 8.5

#### Finaliser et rédiger le projet/brouillon de plan de réponse

- Utiliser le modèle de HRP comme guide pour finaliser la rédaction du plan de réponse humanitaire.

# Étape 9

## Revue après action

HNO

HRP

### Calendrier indicatif

Décembre 2021/Janvier 2022

#### Activité clé

#### Revue après action (AAR)

#### Qui ?

Le Groupe de coordination inter-clusters (ICCG) et OCHA assurant ou coordonnant la facilitation. L'AAR peut être associée à d'autres processus annuels tels que la Revue du suivi de la performance de l'ICCG. Des clusters individuels peuvent souhaiter s'associer à l'exercice annuel de Suivi de la performance de la coordination des clusters et d'autres organes comme le Groupe de travail sur la gestion de l'information (IMWG) pourrait souhaiter organiser des exercices similaires et se servir de ces informations pour renseigner l'AAR de l'ICCG.

#### Résultats principaux

- Discussion sur les forces et les faiblesses du processus de 2021 à rationaliser pour l'année suivante.
- Rapport de synthèse partagé avec la Section Évaluation, planification et suivi d'OCHA (APMB).

L'AAR donne aux équipes pays la possibilité de discuter des forces et des faiblesses de l'approche améliorée du HPC et de résoudre collectivement les problèmes relatifs aux méthodes d'amélioration ou de rationalisation du processus pour l'année à venir. L'outil est centré sur le rassemblement du groupe concerné et les thèmes suivants :

- Qu'est-ce qui était attendu ou supposé se produire ?
- Que s'est-il effectivement produit ?
- Qu'est-ce qui a effectivement marché et n'a pas marché et pour quelle raison ?
- Qu'est-ce qui peut être amélioré et comment ?

Un ensemble de facilitation est [consultable ici](#).

Une **Revue de la qualité** des documents du HNO et du HRP est effectuée chaque année au niveau du siège par des équipes de notation composées d'agences des Nations unies et de donateurs. Les normes de qualité énoncent les exigences, les spécifications, les lignes directrices et les caractéristiques pouvant être **appliquées de manière cohérente** pour garantir la **pertinence, la crédibilité et l'utilité** des produits et des

processus. Ces normes ne sont pas destinées à être utilisées pour critiquer ou noter le travail des opérations des pays. Les informations sont utilisées pour :

- Identifier les domaines nécessitant un soutien ou une orientation supplémentaire ou renforcée d'OCHA, des clusters, des agences et/ou des donateurs ;
- Servir de référence pour mesurer les progrès futurs ;
- Rendre compte des indicateurs dans le cadre du Programme de paiement par résultats (PbR) du DFID ;
- Rendre compte des indicateurs du Grand Bargain sur l'évaluation des besoins ; et
- D'autres exigences en matière de rapports.

Les [critères de notation](#) peuvent servir de référence pour votre AAR et tout au long de l'élaboration de vos documents pour vous assurer de l'inclusion de tous les éléments cruciaux.

# Étape 10

## Finaliser et mettre en œuvre le plan de suivi

HNO

HRP

**Calendrier indicatif**  
Janvier/Février 2022

### Activité clé

**Finaliser le plan de surveillance et obtenir l'approbation du HCT**

### Qui ?

Clusters/secteurs et partenaires, HCT. Points focaux de suivi désignés par OCHA et les clusters

### Résultats principaux

- Finaliser le plan de suivi et obtenir l'approbation du HCT.
- Entreprendre des activités de suivi tout au long de l'année, consolider et partager les informations.

### 10.1

#### Finaliser le plan de suivi

- Il est fortement recommandé que les points focaux de suivi désignés développent un [plan de suivi](#) comprenant un cadre (indicateurs et cibles), une explication narrative et un calendrier.
- Le cadre de suivi rassemble tous les indicateurs et les cibles présentés dans le HRP, par rapport aux objectifs stratégiques, aux objectifs spécifiques et aux objectifs des groupes. Pour chaque indicateur, il fournit les paramètres nécessaires : besoin, niveau de référence, cible, désagrégation, source de données, méthodologie de collecte des données et fréquence, et il indique qui est responsable de la collecte et de la validation des données.
- Présenter au HCT et obtenir son approbation.

*Bien qu'il ne s'agisse pas d'un élément obligatoire, un plan de suivi offre les avantages suivants :*

- La préparation du plan permet à tous les acteurs de discuter et de déterminer à quel point le travail de suivi doit être ambitieux au niveau collectif, tout au long de la durée du plan humanitaire respectif, en établissant un équilibre entre ce qui est utile, et ce qui est réalisable de manière réaliste, avec les ressources existantes ;
- Une fois l'accord obtenu, il informe tout le monde (HCT, acteurs, gouvernement, donateurs) de ce qui sera suivi au niveau collectif et de ce qui ne le sera pas, ainsi que des rapports attendus et de leur échéance ;
- Il répartit les tâches entre tous les acteurs du CHP

: OCHA, ICCG, coordinateurs de clusters, organisations. Chaque acteur saura ce qui doit être fait et dans quel délai, pour le suivi au niveau collectif ;

- Il identifie les outils et les ressources nécessaires au suivi de la réponse au niveau collectif.

#### 10.2 Mener des activités de surveillance tout au long de l'année

Tout au long de l'année, les activités de suivi sont menées comme prévu dans le plan de suivi :

- Toutes les organisations participantes rapportent les résultats des projets et des activités, comme convenu au sein de leurs clusters respectifs.
- Les coordinateurs des clusters rassemblent et agrègent les résultats des projets et des activités, et mesurent les indicateurs liés aux objectifs des clusters.
- Le groupe de coordination intersectoriel rassemble les résultats des clusters et mesure les indicateurs attachés aux objectifs spécifiques.
- A des moments clés, les Clusters et la CICG analysent les données, afin d'en faire des informations utilisables.

### 10.3

#### Partager les informations recueillies par le travail de monitoring

- Le groupe de coordination intersectoriel produit les mises à jour du suivi conformément au format et au calendrier convenus au niveau national et les soumet au HCT.

# Annexe 1

## Glossaire

### LIMITES/ÉTABLISSEMENT DE LIMITES

*Voir aussi priorisation*

Les limites d'un HRP sont représentées par les groupes ou les sous-groupes de population, les zones géographiques et les calendriers identifiés devant recevoir une assistance humanitaire durant la période de planification (annuelle ou pluriannuelle) du HRP.

### CENTRALITÉ DE LA PROTECTION DANS L'ACTION HUMANITAIRE

La protection recouvre « toutes les activités destinées à obtenir le plein respect des droits de l'individu conformément à l'esprit et à la lettre des corpus de droit compétents (droit international en matière des droits de la personne (IHRL), droit international humanitaire, droit international des réfugiés (IRL)) ».

La [Politique du Comité permanent inter-organisations \(IASC\) sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire](#) a établi que tous les acteurs humanitaires ont la responsabilité de placer la protection au centre de l'action humanitaire dans le cadre d'un engagement à l'échelle du système dans la préparation et les activités immédiates et vitales pendant toute la durée d'une crise et au-delà, axées sur les besoins et les perspectives des personnes affectées. La politique de protection de l'IASC s'engage à adopter une approche de la protection centrée sur les personnes et souligne la responsabilité conjointe de tous les secteurs pour intégrer et généraliser la protection dans les activités, plaider, analyser les risques et se rapprocher des acteurs influençant les résultats de la protection en dehors du secteur humanitaire, notamment les acteurs du développement, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité.

### RESULTAT COLLECTIF

Un résultat collectif est un résultat concret et mesurable que les acteurs humanitaires, du développement et autrement pertinents souhaitent atteindre conjointement sur une période de 3 à 5 ans pour réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des personnes et renforcer leur résilience. Ce sont les résultats ou les changements souhaités être obtenus suite à une réponse conjointe des acteurs humanitaires, du développement et, selon le cas, de la paix. La recherche de résultats collectifs est essentielle pour l'approche de la Nouvelle manière de travailler entre les acteurs humanitaires et du développement.

Si des résultats collectifs ont été convenus dans un pays, les objectifs stratégiques du HRP doivent y adhérer ou s'aligner sur eux. Si des résultats collectifs n'ont pas encore été convenus, les objectifs stratégiques du HRP, ainsi que ceux de plans de développement tels que le Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF), doivent informer les résultats collectifs définis.

### DECIDEURS

Dans le cycle des programmes humanitaires, les décideurs sont les suivants :

- Les directions et les membres des clusters qui décident conjointement (a) de la portée de l'analyse, des conséquences humanitaires et des besoins de suivi du HNO ainsi que (b) des objectifs stratégiques et spécifiques, de l'approche de la réponse et des éléments de suivi et d'imputabilité du HRP ; et
- Le Coordonnateur résident/humanitaire (RC/HC), les Responsables d'agences de l'Équipe humanitaire pays (HCT) qui approuvent les résultats essentiels du HNO et du HRP.

**HANDICAP**

Sur la base de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, de l'[IASC](#) et du [Guide de renforcement de l'inclusion des handicapés dans les Plans de réponse humanitaire](#), les personnes handicapées sont « des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles et sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ». Ainsi appréhendé, le handicap n'est pas synonyme de « déficience ». Le handicap est le résultat d'une interaction entre des personnes présentant une déficience et les obstacles dans leur environnement qui empêchent leur inclusion et leur participation pleines et effectives dans la société.

**VIOLENCE SEXISTE**

La violence sexiste (GBV) est une expression générale désignant tout acte dommageable commis contre la volonté d'une personne et basé sur des différences socialement prescrites entre les sexes et entre les femmes et les hommes. Les actes de violence sexuelle violent un certain nombre de droits humains universels protégés par des conventions et des instruments internationaux. De nombreuses formes, mais pas toutes, de violence sexiste sont des actes illégaux et criminels dans les lois et les politiques nationales. La nature et l'étendue des types spécifiques de violence sexiste varient selon les cultures, les pays et les régions. Des exemples en sont, mais sans s'y limiter, la violence sexuelle, notamment l'exploitation/les abus sexuels et la prostitution forcée ; le trafic ; les mariages forcés/précoces ; les pratiques traditionnelles néfastes comme les mutilations génitales féminines, les crimes d'honneur et l'héritage des veuves.

**INTEGRATION DU  
GENRE**

L'intégration d'une perspective genre signifie l'intégration d'une perspective d'égalité entre les sexes à tous les stades et à tous les niveaux des politiques, des programmes et des projets. Les femmes et les hommes ont des besoins et des conditions de vie et des circonstances qui diffèrent, notamment un accès et un contrôle inégaux du pouvoir, des ressources, des droits humains et des institutions, notamment du système judiciaire. La situation des femmes et des hommes diffère également en fonction du pays, de la région, de l'âge, de l'origine ethnique ou sociale ou d'autres facteurs. L'intégration du genre a pour but de prendre ces différences en considération dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des programmes et des projets afin qu'ils bénéficient aux femmes aussi bien qu'aux hommes, qu'ils n'aggravent pas l'inégalité mais qu'ils renforcent l'égalité entre les sexes. L'intégration du genre vise à résoudre les inégalités, parfois cachées, entre hommes et femmes et représente un outil important pour l'atteinte de leur égalité.

**CONDITIONS  
HUMANITAIRES**

Comme défini dans le Cadre conjoint d'analyse intersectorielle (JIAF), les conséquences humanitaires renvoient à l'analyse des conséquences du choc/événement sur la population affectée et l'estimation de leur sévérité. La sévérité des conséquences humanitaires est estimée en prenant en considération trois niveaux de conséquences :

**Le niveau de vie :** Par suite de l'impact du choc/événement, la capacité de la population affectée à couvrir ses besoins fondamentaux comme les biens et services essentiels tels que l'eau, un abri, des vivres, des soins de santé, l'éducation, la protection, etc. Les besoins fondamentaux peuvent varier d'un

contexte à un autre et sont contextuellement définis. Le niveau de vie est mesuré par l'appréciation de l'accessibilité, de la disponibilité, de la qualité, de l'utilisation et de la connaissance des biens et services essentiels. À titre d'exemple : 60% des ménages affectés sont incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

**Les mécanismes d'adaptation :** Le degré selon lequel les individus, les ménages (notamment les individus et les ménages ayant des besoins spécifiques), les communautés et les systèmes s'adaptent ou font face aux défis ayant des incidences sur la récupération, décomposés en fonction de considérations de diversité pertinentes. Les mécanismes d'adaptation peuvent être positifs ou négatifs (par exemple, les déplacements, les mariages d'enfants, les relations sexuelles de survie), durables ou non durables (par exemple, la dépendance à l'aide humanitaire). À titre d'exemple : 50% des ménages affectés sont hébergés par des membres de leur famille et des amis : 25% ont reçu un abri temporaire et les autres résident dans des abris collectifs.

**Le bien-être physique et mental :** Par suite du faible niveau de vie et des stratégies d'adaptation inappropriées, la conséquence humanitaire finale est mesurée en évaluant la santé physique de la population affectée ainsi que son bien-être mental comme, par exemple, l'excès de morbidité ou de mortalité, la malnutrition, les traumatismes psychosociaux, etc. En outre, les graves violations des droits humains, telles que les exécutions, les mutilations, le viol, les détentions arbitraires et les disparitions, s'inscrivent dans cette catégorie.

La compréhension des conséquences humanitaires nous permet d'estimer le nombre de personnes dans le besoin selon ces trois conséquences, d'estimer la sévérité des conditions et de catégoriser le nombre de personnes dans chaque classe de sévérité. L'échelle de sévérité du JIAF est utilisée pour catégoriser les conditions des ménages dans la classe de sévérité pertinente.

### **LIEN HUMANITAIRE- DEVELOPPEMENT-PAIX (« TRIPLE NEXUS »)**

Le triple nexus renvoie aux efforts entrepris pour renforcer le rapport entre l'assistance humanitaire, le développement et la paix en priorisant les besoins et les vulnérabilités de ceux qui ont été laissés encore davantage de côté par les progrès du développement. Tout en contribuant aux résultats collectifs, l'action humanitaire reste guidée par les principes humanitaires et axée sur ses objectifs de sauver des vies en allégeant les souffrances et en maintenant la dignité humaine durant et après les crises. Il s'agit de :

- Répondre aux urgences de manière à renforcer les capacités et les systèmes existants ;
- mettre en œuvre des programmes de développement basés sur une évaluation commune des risques renforçant la résilience et réduisant le risque pour les communautés par le renforcement des systèmes de services sociaux les plus exposés aux chocs et aux tensions ;
- être bien préparé aux risques résiduels par des plans d'urgence, des approvisionnement pré-positionnés, le recrutement d'interlocuteurs, etc. ;
- la convergence de différents programmes sectoriels dans les zones géographiques pour les populations présentant la plus grande vulnérabilité et les plus faibles capacités.

## RÉSULTATS HUMANITAIRES

Les [résultats humanitaires](#) sont les améliorations souhaitées dans les vies, les moyens de subsistance et la résilience des personnes qui sont en rapport avec les conséquences humanitaires identifiées.

### IMPACT (DE LA CRISE)

Dans le cadre du cycle de programme humanitaire, « impact » signifie les effets primaires de l'événement/choc sur la population, les systèmes et les services dans la zone affectée.

L'impact sur les personnes peut signifier des pertes et des dommages pour les avoirs et le capital, des déplacements, des actes de violence, des problèmes pour la mobilité et les moyens d'existence, etc. Ces impacts peuvent entraîner différentes conséquences humanitaires (voir ci-dessus) nécessitant une intervention humanitaire.

L'impact sur les systèmes et les services peut causer des dommages aux infrastructures ou aux moyens de communication, des perturbations de la cohésion sociale, des marchés, des prix, des services, etc.

L'impact sur l'accès humanitaire renvoie à la capacité de dispenser une assistance humanitaire effective sans restriction ou limitations. Il implique une compréhension des obstacles ou des défis pour les personnes dans le besoin dans l'accès aux acteurs humanitaires et pour les acteurs humanitaires dans l'accès aux personnes dans le besoin et d'autres contraintes physiques.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée le cas échéant. La compréhension de l'impact permet d'estimer le nombre de personnes affectées, selon la définition du Guide d'appui aux profils humanitaires de l'IASC de 2016.

### INTERSECTIONNALITÉ

Comment les aspects des identités sociales et politiques d'une personne (genre, race, classe, sexualité, capacité, taille etc.) peuvent se combiner, se chevaucher ou se croiser pour créer des modes uniques de discrimination, en particulier dans la vie des individus ou des groupes marginalisés.

Les approches intersectionnelles sont un moyen de comprendre et de répondre à la manière dont différents facteurs tels que le genre, l'âge, le handicap et l'appartenance ethnique, se recoupent pour former des identités individuelles, renforçant ainsi la sensibilisation aux besoins, aux intérêts, aux capacités et aux expériences des personnes. Cette sensibilisation aidera, à son tour, à cibler les politiques et les programmes.

Les groupes sociaux ne sont ni homogènes ni statiques et les approches intersectionnelles reconnaissent cette complexité en tenant compte des contextes historiques, culturels et politiques. Les approches intersectionnelles nous aident à comprendre la nature différente des vulnérabilités et de la résilience. Elles attirent également l'attention sur les causes sociales profondes de la vulnérabilité, créant ainsi une image plus nuancée.

### APPROCHE INTERSECTORIELLE

Les approches qui soulignent l'importance de la pensée systémique et de la prise en compte des questions intersectorielles, et la gamme de facteurs influençant collectivement les conséquences humanitaires ou la manière dont les situations dans un secteur influencent ou impactent un ou plusieurs autres secteurs. Orientée vers les résultats, axée sur la compréhension des questions complexes et des facteurs sous-jacents ainsi que sur les interventions collectives et la coordination, (ODD 2030, santé 2020), elle a pour objectif d'établir des synergies entre les secteurs pour s'atteler aux questions complexes en utilisant des interventions inter/trans-sectorielles et en réalisant des objectifs et des cibles humanitaires/de développement interdépendants comme, par exemple, les MPC.

<b>ANALYSE INTERSECTORIELLE CONJOINTE DES BESOINS</b>	<p>L'analyse intersectorielle conjointe des besoins est la combinaison de plusieurs données et informations sectorielles et transversales sur les personnes, les zones géographiques et les durées pour parvenir à une compréhension commune des superpositions de besoins auxquels les personnes sont confrontées et des causes de ces besoins.</p> <p>Tous les clusters et autres acteurs pertinents (par exemple, le HCR dans les contextes de réfugiés, les acteurs nationaux et locaux comme les ONG et les experts en matière de questions transversales comme le genre, le handicap etc.) doivent participer à l'analyse intersectorielle conjointe des besoins.</p>
<b>CADRE D'ANALYSE INTERSECTORIELLE CONJOINTE</b>	<p>Le <a href="#">Cadre d'analyse intersectorielle conjointe (JIAF)</a> comprend des processus, des méthodes et des outils structurés combinant de nombreuses données et informations sectorielles et transversales sur les personnes, les zones géographiques et les durées pour procéder à l'analyse intersectorielle conjointe de manière prévisible et systématique.</p>
<b>ANALYSE INTERSECTORIELLE CONJOINTE DE LA RÉPONSE</b>	<p>L'analyse intersectorielle conjointe de la réponse est un processus coordonné qui identifie les réponses pouvant prendre en compte les conséquences humanitaires en termes de pertinence et de faisabilité. Elle détermine également la manière dont la réponse doit être menée à l'aide de différentes modalités telles qu'en espèces/nature, conditionnelle/inconditionnelle, sectorielle/multisectorielle, pour répondre aux conséquences humanitaires prioritaires.</p> <p>Tous les clusters et autres acteurs pertinents (comme le HCR dans les contextes de réfugiés, les acteurs nationaux et locaux comme les ONG, etc.) devraient participer à l'analyse intersectorielle conjointe de la réponse.</p>
<b>CONSÉQUENCES POUR LE NIVEAU DE VIE</b>	<p><i>Voir Conditions humanitaires</i></p>
<b>MONITORING (SUIVI)</b>	<p>Dans le cadre du cycle de programme humanitaire, <a href="#">monitoring (suivi)</a> le monitoring (suivi) est la surveillance combinée des changements du contexte, de la situation et des conséquences humanitaires, des réalisations de la réponse humanitaire et des insuffisances restantes.</p> <p>Le monitoring est fondé sur quelques indicateurs quantitatifs et qualitatifs sélectionnés, identifiés durant la préparation du HNO et du HRP, tels que la fréquence, le rôle et les responsabilités des clusters et d'autres parties prenantes dans la collecte et l'analyse des différentes données combinées. Il doit également partir, autant que possible, des mécanismes de suivi existants et prendre pleinement en considération la perspective et les commentaires de la population affectée.</p> <p>Tous les clusters et autres acteurs pertinents (comme le HCR dans les contextes de réfugiés, les ONG locales, etc.) doivent participer à la conception du cadre de suivi et à sa mise en œuvre.</p>

## RÉPONSE MULTISECTORIELLE

Une réponse multisectorielle peut être :

- Une réponse intersectorielle intégrée comme un programme de transfert d'espèces polyvalent permettant de prendre en charge des besoins sectoriels différents.
- Une réponse sectorielle hiérarchisée comme une réponse sanitaire mise en œuvre au même moment et au même emplacement géographique qu'une réponse WASH ayant inscrit des considérations relatives à l'atténuation du risque de violence sexiste et à l'accès des personnes handicapées. Ces réponses sectorielles peuvent intervenir ou ne pas intervenir au même moment et cibler ou ne pas cibler les mêmes groupes de population.
- Une réponse sectorielle séquencée comme une réponse en assistance alimentaire suivie d'une réponse en fourniture d'abris et d'une réponse en matière d'éducation.

La détermination de l'approche de réponse multisectorielle la plus appréciée est fondée sur :

- La nature des besoins humanitaires et les secteurs concernés.
- L'articulation des besoins : certains besoins sectoriels sont-ils plus urgents que d'autres (par exemple, des besoins sanitaires vitaux avant l'éducation) ; certains besoins doivent-ils être pris en compte avant d'autres (par exemple, la protection avant les moyens de subsistance de base) ?
- La possibilité d'intégrer, de hiérarchiser ou de séquencer les secteurs concernés.

L'analyse de réponse conjointe est un outil efficace pour la production de réponses multisectorielles. À titre d'exemple, en utilisant une approche d'analyse de réponse structurée (voir guide à venir), il est possible d'identifier comment différents secteurs peuvent mutuellement se compléter. Les transferts d'espèces polyvalentes, en particulier, ont la capacité de répondre à plusieurs besoins à la fois. Si les conditions du marché et les capacités des fournisseurs de services financiers le permettent, alors la discussion sur l'analyse de la réponse doit envisager si divers besoins peuvent être satisfaits en utilisant cette modalité de réponse impliquant plusieurs secteurs. Dans d'autres circonstances, les espèces ne suffisent pas comme, par exemple, pour les services d'assistance nutritionnelle spécialisée et pour la violence sexiste qui ne peuvent pas être facilement obtenus et qui nécessitent des ressources humaines spécialisées fournies par les organisations humanitaires. Dans de telles circonstances, la réponse peut être hiérarchisée en dispensant les premiers services de santé, une assistance nutritionnelle, puis des services pour la violence sexiste au même endroit, comme par exemple dans un centre de santé ou un centre spécialisé.

## PERSONNES AFFECTÉES

Sur la base du [Guide de l'IASC de 2016](#), les personnes affectées sont toutes celles dont la vie et les moyens d'existence ont été directement impactés à la suite de chocs ou de tensions. Les caractéristiques de la catégorie Personnes affectées doivent être les suivantes :

- être en étroite proximité géographique d'une crise ;
- être physiquement ou émotionnellement touché, notamment exposé à un incident de violation/protection des droits humains ;
- subir une perte personnelle ou une perte de capitaux et d'actifs par suite directe de la crise (membre de la famille, habitation/toit, bétail ou tout autre avoir) ;
- être confronté à la menace immédiate d'une crise.

**PERSONNES COUVERTES**

Les personnes couvertes sont le sous-ensemble de personnes ayant reçu un type donné d'assistance dans un délai donné. L'estimation du nombre de personnes couvertes découle des informations sur le suivi.

**PERSONNES  
DANS LE BESOIN**

L'IASC définit les Personnes dans le besoin comme un sous-ensemble de la population affectée et elles sont définies comme étant les membres :

- dont la sécurité physique, les droits fondamentaux, la dignité, les conditions de vie et les moyens de subsistance sont menacés ou ont été perturbés
- dont le niveau actuel d'accès aux services de base, aux biens et à une protection sociale est inadéquat pour leur permettre de rétablir leurs conditions de vie habituelles avec leurs moyens habituels de manière opportune sans une assistance supplémentaire.

Cette catégorie est ensuite décomposée en sous-catégories ou par secteur /cluster pour donner des détails supplémentaires sur l'intensité, la sévérité ou le type de besoins (par exemple, besoin d'une assistance vitale d'urgence, population en situation d'insécurité alimentaire, personnes ayant besoin d'abris). La définition des Personnes dans le besoin devra être suivie et réajustée au fil du temps. Au début ou à la suite d'un choc, les besoins sont plus probablement centrés sur le maintien des vies ; plus la crise se prolonge, plus les besoins seront centrés sur le rétablissement et le maintien des conditions normales de vie et des moyens de subsistance.

À titre d'exemple : dans les provinces les plus peuplées, où résident 5 millions sur les 6 millions de Personnes affectées, 90% des bâtiments et des infrastructures ont été détruits par le tremblement de terre qui a rendu les routes inaccessibles. Ces personnes ont besoin d'assistance. Sur ces 5 millions de personnes, le nombre de celles qui ont subi de graves blessures, sont inaccessibles ou vivent dans des habitations risquant de s'effondrer est estimé à 2 millions. Elles ont besoin d'une assistance immédiate.

**PEOPLE TARGETED**

Sur la base du [Guide de l'IASC de 2016](#), les personnes ciblées sont le nombre de personnes dans le besoin que les acteurs humanitaires ciblent ou prévoient d'assister dans le cadre du HRP.

**CONSÉQUENCES POUR  
LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE  
ET MENTAL**

*Voir Conditions humanitaires*

**GROUPES ET  
SOUS-GROUPES DE  
POPULATION**

Les groupes de population sont les catégories habituelles de personnes définies par une ou plusieurs caractéristiques comme leur statut eu égard au déplacement (par exemple, les personnes déplacées internes, les personnes déplacées dans des camps, les réfugiés, les migrants économiques, les communautés d'accueil, les communautés résidentes autres que d'accueil, etc.), leur type de moyens d'existence (par exemple, les cultivateurs, les pasteurs, les commerçants, les fonctionnaires, etc.), leurs caractéristiques sociodémographiques (par exemple, les foyers dirigés par des femmes, les familles étendues, les enfants non-accompagnés et séparés, etc.), leur condition physique ou physiologique (par exemple, les personnes handicapées, les femmes enceintes et allaitantes, etc.), leur appartenance ethnique, leurs capacités physiques, etc.

Si les groupes de population partagent globalement des vulnérabilités, des capacités et des risques similaires et sont confrontés à des conséquences humanitaires globalement similaires en termes de tensions et de chocs, il y a généralement des différences au sein de chaque groupe qui donnent lieu à différents types et différents niveaux de sévérité des conséquences humanitaires.

Ces variations reflètent la diversité des vulnérabilités, des capacités et des risques au sein de chaque groupe de population. L'analyse intersectorielle conjointe des besoins devrait examiner ces différences afin d'identifier les conséquences humanitaires spécifiques à chaque sous-groupe pertinent de la population en fonction du contexte des pays.

**PRIORISATION** La priorisation est l'identification finale des groupes (et des sous-groupes) de population et des lieux qui seront ciblés par la réponse sur la base de l'analyse de la réponse.

**RÉSILIENCE** Les conséquences pour la résilience dans le cadre du cycle de programme humanitaire sont les conséquences humanitaires qui reflètent la capacité des personnes à résister aux tensions et aux chocs futurs à court et à plus long terme. Les capacités de résilience et les causes y associées sont analysées notamment dans le cadre du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix et pour informer la planification conjointe des acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix, selon le cas. À la lumière de la COVID-19, l'analyse de la résilience revêtira une importance particulière pour 2022.

**ANALYSE DES RISQUES** L'analyse des risques identifie les principaux facteurs dans un contexte humanitaire donné, positifs (opportunités) aussi bien que négatifs (chocs et tensions), leur probabilité et leur sévérité possible. L'analyse des risques précise quels changements devraient se produire et pourquoi, où, quand et qui en bénéficiera ou en sera affecté.

**AUTO-SUFFISANCE OU AUTONOMIE** L'autosuffisance ou autonomie est la capacité des personnes à assurer leur besoins fondamentaux de survie, de production et sociaux par leurs propres moyens, sans avoir recours à des mécanismes d'adaptation négatifs ou irréversibles

**SÉVÉRITÉ DES BESOINS** La sévérité des besoins est définie par le type de conséquences humanitaires pour les personnes, notamment le degré de nuisance pour leur vie et leurs moyens d'existence. Elle est fondée sur l'analyse combinée des effets sur la survie et la capacité de satisfaire les besoins et les coûts essentiels ainsi que sur les facteurs à l'origine de ces effets (aigus et chroniques).

**ABUS SEXUELS** L'intrusion physique réelle ou menaçante de nature sexuelle, de force ou en vertu de conditions d'inégalité ou de coercition.

**EXPLOITATION SEXUELLE** Tout abus réel ou toute tentative d'abus d'une situation de vulnérabilité, de déséquilibre de pouvoir ou de confiance à des fins sexuelles, notamment mais sans s'y limiter, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'autrui.

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE**

Un objectif spécifique représente les *changements intermédiaires* dans la vie des populations cibles qui résultent de la réponse humanitaire prévue pendant la durée du HRP.

Il est l'expression tangible, réaliste et mesurable d'un résultat souhaité (quoi ?), dans une population donnée (qui ?), limité dans le temps (quand ?) et dans l'espace (où ?), mesuré à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour satisfaire un besoin déterminé (pourquoi ?).

Les objectifs spécifiques sont formulés pour chaque objectif stratégique (voir ci-dessous) et *sont plus spécifiques quant à la manière dont l'objectif stratégique doit être réalisé*. À l'instar des objectifs stratégiques, la plupart des objectifs spécifiques sont intersectoriels le cas échéant.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE**

Un objectif stratégique est *axé sur les résultats*, de court à moyen terme ou sur les changements de la vie des individus ciblés qui sont le résultat de la réponse humanitaire durant la période couverte par le HRP.

La plupart des objectifs stratégiques humanitaires sont intersectoriels et nécessitent des réalisations de réponse combinées émanant de plusieurs clusters. Un objectif stratégique est atteint par la réalisation de plusieurs objectifs spécifiques (voir ci-dessus).

**CIBLAGE**

Le ciblage est la sélection et l'identification des personnes devant être assistées dans le cadre de la réponse humanitaire. Le processus de ciblage est fondé sur une évaluation et une analyse des besoins et des capacités de la population dans le besoin ainsi que sur la définition des critères d'éligibilité et l'identification des bénéficiaires éligibles.

Le ciblage est basé sur les réalisations de l'évaluation et de l'analyse des besoins et est affiné au stade de l'analyse de la réponse en spécifiant les caractéristiques des personnes priorisées dans la réponse, en sélectionnant une approche de ciblage appropriée et en quantifiant le nombre de personnes devant bénéficier des interventions prévues.

Les personnes ciblées sont un sous-ensemble des personnes dans le besoin et représentent le nombre de personnes que les acteurs humanitaires cherchent ou prévoient d'assister. Ce nombre prévu est souvent inférieur à celui des Personnes dans le besoin, compte tenu des considérations de l'analyse de la réponse telles que les besoins humanitaires pris en compte par des acteurs non-participants dans le HRP, tels que les autorités gouvernementales et locales, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou les acteurs du développement, les contraintes de sécurité, d'accès humanitaire et d'autres contraintes réputées insurmontables. Le nombre de personnes ciblées doit être calculé en utilisant l'ensemble des données sur les personnes dans le besoin et les conclusions de l'analyse de la réponse.

**VULNÉRABILITE/ GROUPES VULNÉRABLES**

Les groupes vulnérables sont les personnes qui présentent des caractéristiques qui les rendent plus susceptibles de souffrir des conséquences négatives des chocs ou des tensions, comme leur âge, leur sexe, leurs capacités physiques et mentales, leur statut en termes de déplacements, leur type de moyens d'existence, leur appartenance à un groupe religieux, ethnique, de caste ou politique, vivant dans certaines zones, etc.

Les groupes vulnérables sont lésés par le choc ou la tension et souffrent des conséquences humanitaires s'ils ne peuvent pas y faire face (par eux-mêmes ou grâce à l'assistance qu'ils reçoivent).

## Annexe 2

# Matrice des responsabilités

La présente annexe est un document de travail sans préjudice des mandats, des politiques ou des cadres de responsabilité existants, notamment la Note conjointe OCHA-HCR sur les situations mixtes.<sup>21</sup>

### Responsables

Ceux qui œuvrent à l'achèvement de l'étape/action..

### Redevables

Ceux devant finalement rendre compte de l'achèvement correct et complet de la réalisation ou de la tâche, ceux qui assurent le respect des pré-requis de la tâche et qui délèguent le travail aux responsables. La personne/le groupe imputable doit signer (approuver) le travail de la personne/du groupe responsable.

### Consultés

Ceux dont la contribution et les avis sont sollicités pour informer l'achèvement des étapes/actions.

### Informés

Ceux qui sont tenus au courant des progrès, souvent seulement à l'achèvement de la tâche ou de la réalisation, et avec lesquels il n'y a qu'une communication unilatérale.

*Note : Souvent la personne/le groupe devant rendre compte d'une tâche ou d'une réalisation peut aussi être responsable de son achèvement. Hormis cette exception, il est recommandé que chaque rôle ne soit chargé que d'un type de participation dans l'étape ou l'activité*

### Les principales parties prenantes dans le processus du HNO et du HRP

#### Le Coordonnateur de l'action humanitaire

Le Coordonnateur humanitaire (HC) est le fonctionnaire le plus gradé des Nations unies dans un pays en situation d'urgence humanitaire. Le Coordonnateur humanitaire est nommé par le [Coordonnateur des secours d'urgence](#) et a la responsabilité de diriger et de coordonner les efforts des organisations humanitaires (des Nations unies et non-onusiennes) en vue de garantir qu'elles soient de principe, opportunes, efficaces et effectives et qu'elles contribuent au relèvement à plus long terme.

#### L'Équipe humanitaire pays

[L'Équipe humanitaire pays \(HCT\)](#) est dirigée et présidée par le Coordonnateur humanitaire (HC). L'objectif global du HCT est de garantir que l'action humanitaire inter-organisations soulage les souffrances humaines et protège la vie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes dans le besoin. En tant qu'organisation humanitaire inter-organisations chef de file, dans le pays, l'objectif premier du HCT est de donner l'orientation stratégique de la réponse humanitaire inter-organisations collective. Le HCT prend des décisions visant à garantir que l'action humanitaire soit bien coordonnée, de principe, opportune, effective et efficace au niveau du pays. Elle s'assure également que des mesures adéquates de prévention, de préparation, de gestion des risques et de la sécurité soient en place et qu'elles soient opérationnelles.

#### L'Organisation ou agence d'exécution (membre d'un cluster/ secteur)

Les organisations nationales et internationales mettant en œuvre les activités du programme humanitaire qui ont été choisies pour participer à l'Approche Clusters/ Secteurs de l'IASC dans un contexte donné.

<sup>21</sup> En cas de population de réfugiés, le HCR garde la responsabilité et l'imputabilité des mesures et des actions énoncées en procédant en consultation et avec le HC/HCT et les groupes de travail techniques concernés.

### **Le Groupe de coordination entre les clusters/secteurs (ICCG/ISCG)**

Le groupe de coordonnateurs des clusters/secteurs de l'IASC (désignés par les agences chefs de file/co-chefs de file) chargé de faciliter la coopération entre les secteurs/clusters pour assurer une cohérence dans la réalisation des objectifs communs en évitant toute duplication et en garantissant la priorisation des domaines de besoins. La coordination des clusters a lieu au niveau national et infranational pour coordonner la mise en œuvre de la réponse à chaque étape du cycle de programme humanitaire. Il est présidé par un représentant d'OCHA.

### **L'Agence chef de file ou co-chef de file de clusters/secteurs (Coordonnateur de Clusters/Secteurs)**

Un cluster est un groupe d'organisations regroupées pour œuvrer ensemble à des objectifs communs dans un secteur particulier de la réponse d'urgence. Un « chef de file de clusters » est une agence/organisation formellement engagée à jouer un rôle de leadership dans un secteur/domaine particulier d'activités pour assurer l'adéquation de la réponse et des normes élevées de prévisibilité, et qui intervient au nom de l'intégralité du cluster en facilitant toutes les activités de ce cluster et en élaborant et en maintenant une vision stratégique et un plan de réponse opérationnel. Il/elle coordonne avec d'autres clusters pour les activités intersectorielles et les questions transversales et conformément aux Principes de partenariat. La coordination des clusters doit apporter un soutien aux responsabilités et aux leadership des secteurs respectifs au niveau national.

### **Les Groupes de travail techniques thématiques (TWG)**

Le groupe d'experts techniques dans l'évaluation et l'analyse, couvrant les domaines cruciaux d'activités, constitués par le Groupe de coordination entre les clusters/secteurs (et avec son approbation). Ces groupes peuvent être : un groupe de travail chargé de l'évaluation et de l'analyse, un groupe de travail chargé de la gestion de l'information, un groupe chargé de l'analyse de la réponse, un groupe de travail chargé des espèces, un groupe de travail en charge du genre, un groupe de travail chargé de l'inclusion du handicap.<sup>22</sup>

<sup>22</sup> Les analystes du développement et le personnel des programmes devraient être inclus dans les TWG, le cas échéant, pour encourager la cohérence et les synergies dans tout leur rapport.

# Matrice des responsabilités

## Étape 1

### Convenir de la portée de l'analyse et de l'approche des coûts

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
1.0	<b>Convenir de la portée et de l'axe de l'analyse et de l'approche des coûts</b>	<b>Consultés</b> pour apporter des contributions à la portée et à l'axe de l'analyse conjointe pour le HNO et à l'approche des coûts	<b>Responsables</b> de l'élaboration du plan d'analyse conjointe pour le HNO	<b>Responsables</b> de l'accord sur la portée et l'axe de l'analyse conjointe pour le HNO et sur l'approche proposée des coûts	<b>Responsables</b> de l'approbation de la portée et l'axe du plan d'analyse conjointe pour le HNO, des questions et de l'approche des coûts
1.1	<b>Adapter le cadre d'analyse du HNO au contexte et élaborer un plan d'analyse sur la base des questions clés nécessaires pour informer la planification et la prise de décision</b>	<b>Consultés</b> pour suggérer les questions clés auxquelles devra répondre le Groupe de travail chargé de l'évaluation et l'analyse (ou l'équivalent)	<b>Responsables</b> et <b>imputables</b> de la formulation du plan d'analyse conjointe	<b>Approuvent</b> le Plan d'analyse conjointe	<b>Responsables</b> de l'approbation et de l'assurance de la planification opérationnelle à partir des résultats du plan d'analyse conjointe
1.2	<b>Déterminer la méthodologie d'établissement des coûts la plus appropriée pour 2021</b>	<b>Consultés</b> pour identifier les avantages et les défis des différentes approches d'établissement des coûts	<b>Consultés</b> pour identifier les avantages et les défis des différentes approches d'établissement des coûts	<b>Responsables</b> de l'élaboration de la proposition d'approche d'établissement des coûts	<b>Imputables</b> de l'approbation et de la mise en œuvre de l'approche d'établissement des coûts proposée
1.3	<b>Présenter un cadre d'analyse et des plans d'établissement des coûts à l'Équipe humanitaire pays pour approbation</b>				<b>Imputables</b> de l'approbation et de l'assurance d'utilisation du cadre d'analyse et de la mise en œuvre de l'approche d'établissement des coûts proposée

## Étape 2

### Passer en revue les données secondaires

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
2.0	<b>Passer en revue les données secondaires</b>	<b>Responsables et imputables</b> pour contribuer à combler des insuffisances de données et d'informations	<b>Responsables</b> de la révision des données existantes et de l'identification des insuffisances	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les résultats de l'analyse intersectorielle	<b>Informés</b> des conclusions pour le plaidoyer et la prise de décision
2.1	<b>Compiler une base d'éléments probants</b>	<b>Responsables et imputables</b> des données et de l'information contributives	<b>Responsables et imputables</b> des données et de l'information contributives	<b>Responsables</b> de la recommandation de sources de données, d'informations et d'indicateurs	<b>Imputables</b> de l'approbation des données, de l'information et des indicateurs recommandés
2.2	<b>Passer en revue les données secondaires</b>	<b>Responsables</b> des contributions à la revue conjointe des données secondaires et de l'analyse spécifique des clusters/secteurs	<b>Responsables</b> des contributions à la revue conjointe des données secondaires, de l'analyse transversale/spécifique au sujet et de l'évaluation de la qualité des données	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les résultats de l'analyse intersectorielle	
2.3	<b>Identifier et déterminer comment pallier les insuffisances d'informations cruciales</b>	<b>Responsables et imputables</b> pour combler des insuffisances cruciales des clusters/secteurs et de l'analyse des clusters/secteurs	<b>Responsables</b> pour combler les insuffisances cruciales ne relevant pas des clusters/secteurs ou quand des connaissances spécialisées sont avantageuses	<b>Responsables</b> du plaidoyer avec le HC/HCT pour combler les insuffisances d'informations.	<b>Imputables</b> pour combler des insuffisances cruciales de données et d'informations.

## Étape 3

### Collecter les données primaires

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
3.0	<b>Collecter les données primaires</b>	<b>Responsables et imputables</b> de la contribution pour combler des insuffisances de données et d'informations	<b>Responsables et imputables</b> de la contribution pour combler des insuffisances de données et d'informations	<b>Responsables</b> de l'approche coordonnée pour combler des insuffisances de données et d'informations.	<b>Responsables et imputables</b> de l'assurance de disponibilité des ressources et de l'obtention des données nécessaires.

## Étape 4

## Effectuer une analyse intersectorielle conjointe

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
4.0	<b>Effectuer une analyse intersectorielle conjointe</b>	<b>Responsables</b> des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les résultats de l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Imputables</b> de l'approbation des résultats de l'analyse et des besoins de suivi.
4.1	<b>Effectuer une analyse intersectorielle des besoins et de la sévérité en utilisant des données, des indicateurs et d'autres informations pertinents</b>	<b>Responsables</b> des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les résultats de l'analyse intersectorielle conjointe	
4.2	<b>Calculer le nombre actuel et prévu de personnes dans le besoin (PiN)</b>	<b>Responsables</b> des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les risques et les prévisions des PiN des différents secteurs	
4.3	<b>Analyser le risque et parvenir à des prévisions, identifier des indicateurs pour suivre la situation et les besoins</b>	<b>Responsables</b> des contributions à l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de l'analyse intersectorielle conjointe	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les risques et les prévisions	
4.4	<b>Réaliser l'analyse intersectorielle finale des besoins et finaliser les PiN et les estimations de gravité.</b>				
4.5	<b>Rédiger les résultats provisoires de l'analyse</b>	<b>Consultés</b> sur la rédaction de l'analyse intersectorielle	<b>Responsables</b> de la rédaction des résultats de l'analyse intersectorielle et du HNO provisoire	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les résultats de l'analyse intersectorielle	
4.6	<b>Présenter les résultats de l'analyse et les besoins de suivi à l'Équipe humanitaire pays (HCT) et rechercher son approbation et sa validation (et celles des homologues gouvernementaux, le cas échéant)</b>				<b>Imputables</b> de l'approbation des résultats de l'analyse et des besoins de suivi.

## Étape 5

## Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
5.0	<b>Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux</b>	<b>Consultés</b> sur les groupes/sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser	<b>Responsables</b> de la revue des résultats du HNO et de la proposition des groupes/sous-groupes de population et de zones géographiques à prioriser	<b>Responsables</b> de l'accord sur les groupes/sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser et de leur soumission à l'approbation du HCT	<b>Imputables</b> de l'approbation des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires
5.1	<b>Déterminer la portée du HRP sur la base de l'analyse des besoins et des risques</b>	<b>Consultés</b> sur les groupes/sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser	<b>Responsables</b> de la revue des résultats du HNO et de la proposition des groupes/sous-groupes de population et de zones géographiques à prioriser	<b>Responsables</b> de l'accord sur les groupes/sous-groupes de population et les zones géographiques à prioriser et de leur soumission à l'approbation du HCT	
5.2	<b>Préparer les objectifs stratégiques et spécifiques (intersectoriels) préliminaires</b>	<b>Consultés</b> sur les objectifs stratégiques et spécifiques (intersectoriels) préliminaires	<b>Responsables</b> de la proposition d'objectifs stratégiques et spécifiques	<b>Responsables</b> et imputables de la revue et de l'accord sur les objectifs stratégiques et spécifiques préliminaires	<b>Imputables</b> de l'approbation des groupes/sous-groupes de population et des zones géographiques prioritaires

## Étape 6

## Analyse de la réponse

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
6.0	<b>Effectuer une analyse de la réponse</b>	<b>Consultés</b> sur les options de réponse, les objectifs stratégiques et spécifiques, les indicateurs de suivi, l'approche et les modalités de la réponse et les chiffres du ciblage	<b>Responsables</b> de l'analyse des options de réponse, des objectifs stratégiques et spécifiques, des indicateurs de suivi, de l'approche et des modalités de la réponse et des chiffres du ciblage.	<b>Responsables</b> de la revue et de l'accord sur les options de réponses, les objectifs stratégiques et spécifiques, les indicateurs de suivi, l'approche et les modalités de la réponse, les chiffres des personnes ciblées et de la présentation au HC/HCT pour approbation.	<b>Imputable</b> de la revue et de l'approbation des objectifs stratégiques et des approches de réponse proposées, en particulier dans la mesure où elles impliquent un changement de pratique de la coordination et de la réponse et des chiffres du ciblage
6.1	<b>Passer en revue, l'opportunité, la pertinence et la faisabilité des différentes réponses</b>	<b>Consultés</b> sur les options et la faisabilité de la réponse	<b>Responsables</b> de l'analyse de l'opportunité, de la pertinence et de la faisabilité des options de réponse	<b>Responsables et imputables</b> de la revue de l'analyse	
6.2	<b>Articuler des approches de réponse intersectorielle et multisectorielle sur la base des résultats de l'analyse de la réponse et les prioriser</b>	<b>Consultés</b> sur les approches et les priorités de la réponse émanant de l'analyse de la réponse	<b>Responsables</b> de l'accord sur les options de réponse proposées	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les options de réponse	
6.3	<b>Estimer l'importance de la population cible</b>	<b>Consultés</b> sur les chiffres estimés du ciblage	<b>Responsables</b> de l'estimation des cibles de population	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les cibles de la réponse	

## Étape 7

## Finaliser les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs associés

ÉTAPES	ACTIONS	MEMBRES DES CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/ HCT
7.0	<b>Finaliser les objectifs stratégiques et spécifiques et les indicateurs associés</b>	<b>Consultés</b> sur les objectifs stratégiques finaux et les indicateurs de résultats	<b>Responsables</b> de l'identification des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités	<b>Responsables</b> de la présentation des objectifs stratégiques au HC/ HCT et de son approbation. <b>Responsables</b> de la revue des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités	<b>Imputables</b> de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de la réponse, des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités
7.1	<b>Finaliser la formulation d'objectifs stratégiques et spécifiques</b>	<b>Consultés</b> sur les objectifs stratégiques finaux	<b>Responsables</b> de la proposition d'objectifs stratégiques et spécifiques	<b>Responsables</b> de la revue et de l'accord sur les objectifs stratégiques finaux	<b>Imputables</b> de l'approbation des objectifs stratégiques
7.2	<b>Identifier les indicateurs de suivi des objectifs stratégiques et spécifiques</b>	<b>Consultés</b> sur les indicateurs de suivi	<b>Responsables</b> de la proposition d'indicateurs de résultats pour le suivi des objectifs	<b>Responsables et imputables</b> de la revue et de l'accord sur les indicateurs de résultats pour le suivi des objectifs	<b>Responsables</b> de la conformité des indicateurs convenus avec les objectifs stratégiques
7.3	<b>Les clusters/secteurs élaborent des plans de réponse et identifient leurs objectifs</b>	<b>Responsables et imputables</b> pour combler des insuffisances cruciales des clusters/secteurs et de l'analyse des clusters/secteurs	Groupes de travail techniques appropriés <b>consultés</b> sur les plans de réponse et les objectifs des clusters/secteur pour s'assurer de l'intégration de questions transversales	<b>Informés</b> des plans de réponse des clusters/secteurs	
7.4	<b>La revue/consultation infranationale et/ou gouvernementale prépare les paramètres provisoires de réponse du HRP (le cas échéant)</b>				
7.5	<b>Valider le document avec l'ICCG et faire approuver par le HCT les objectifs stratégiques et l'approche, le nombre de personnes ciblées et le cadre de suivi de la réponse</b>				<b>Imputables</b> de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de réponse, des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités

## Étape 8

## Formuler des projets /activités et estimer le coût du plan de réponse

ÉTAPES	ACTIONS	COORDONNATEUR DE BUREAU	MEMBRES DE CLUSTERS/ SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/HCT
<b>8.0</b>	<b>Formuler des projets / activités et estimer le coût du plan de réponse</b>	<b>Responsables et imputables</b> de l'élaboration d'objectifs et d'activités sectoriels soutenant les objectifs stratégiques et de l'estimation des besoins financiers totaux	Responsables et imputables du développement et du téléchargement de projets	<b>Consultés</b> sur les activités des clusters/secteurs alignées sur les objectifs stratégiques et spécifiques <b>Informés</b> du coût estimé des activités <b>Responsables</b> de la rédaction du HRP	<b>Informés</b> des activités/ projet des clusters/ secteurs <b>Responsables</b> de la revue et de la finalisation du HRP provisoire et du coût estimé	<b>Imputable</b> de la revue et de l'approbation du HRP provisoire et des coûts totaux réalistes Suite au HRP et en particulier en tant que représentants de l'Agence chef de file des clusters au sein du HCT, <b>imputables</b> de l'assurance d'un soutien adéquat à la mise en œuvre de la réponse, conformément au HRP (en particulier en cas de nécessité de changement des schémas de la réponse)
<b>8.1</b>	<b>Initier la rédaction du HRP</b>	<b>Responsables</b> de la rédaction/finalisation des plans de réponse sectoriels		<b>Responsables</b> de l'assurance de l'adéquation du lien avec les objectifs stratégiques et les approches de réponse du HRP et de la prise en compte adéquate des préoccupations transversales	<b>Responsables</b> de la revue du HRP provisoire	<b>Imputables</b> de l'approbation des objectifs stratégiques
<b>8.2</b>	<b>Élaboration, validation et téléchargement des projets</b>	<b>Consultés</b> sur le HRP provisoire (ou comités de revue quand il en existe) <b>Responsables et imputables</b> de la validation des projets conformément aux paramètres du HRP et des clusters convenus et en évaluant la capacité de mise en œuvre des organisations	<b>Responsables et imputables</b> du développement et du téléchargement de projets exécutables de façon réaliste et conformes aux objectifs stratégiques/ spécifiques et aux dispositions des clusters pour les réaliser	<b>Informés</b> des projets validés et téléchargés	<b>Informés</b> des projets validés et téléchargés <b>Responsables</b> de la cohérence intersectorielle des projets validés des clusters (ex : duplication entre les clusters)	

ÉTAPES	ACTIONS	COORDONNATEUR DE BUREAU	MEMBRES DE CLUSTERS/ SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/HCT
8.3	<b>Estimer le coût de la réponse</b>	<b>Responsables</b> et <b>imputables</b> de la fourniture des estimations des coûts totaux par cluster, soit par l'estimation des coûts des activités priorisées des clusters, soit par la consolidation de tous les projets	<b>Responsables</b> et <b>imputables</b> de l'estimation du coût de leurs projets en fournissant une ventilation budgétaire et en tenant compte de leur capacité de mise en œuvre	<b>Informés</b> des activités/projet des clusters/secteurs	<b>Responsables</b> de la revue et de l'assurance que les coûts totaux des activités/projets des clusters/secteurs soient mis en œuvre de manière réaliste	<b>Imputables</b> de la revue et de l'approbation des besoins financiers consolidés
8.4	<b>S'assurer de l'approbation par le HCT du coût estimé de la réponse</b>					<b>Imputables</b> de la revue et de l'approbation des besoins financiers consolidés
8.5	<b>Finaliser et rédiger le plan de réponse provisoire</b>	<b>Responsables</b> de la rédaction/ finalisation des plans de réponse sectoriels <b>Consultés</b> sur le HRP provisoire			<b>Responsables</b> de la revue du HRP provisoire	<b>Imputables</b> de l'approbation des objectifs stratégiques finaux, de l'approche de réponse, des besoins de suivi, des rôles et des responsabilités et des estimations de ciblage

## Étape 9

### Revue après action

ÉTAPES	ACTIONS	COORDONNATEUR DE CLUSTERS	MEMBRES DE CLUSTERS/ SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/HCT
9.0	<b>Effectuer une revue après action</b>	<b>Consultés</b> et <b>encouragés</b> à fournir des commentaires et des informations	<b>Consultés</b> et <b>encouragés</b> à fournir des commentaires et des informations	<b>Consultés</b> et <b>encouragés</b> à fournir des commentaires et des informations	<b>Responsables</b> de la réalisation d'une AAR pour réfléchir au processus du HPC 2021	<b>Responsables</b> de la revue des conclusions de l'AAR et de l'assurance qu'elles informent les améliorations du cycle du HPC 2022

## Étape 10

## Finalisation et mise en œuvre du plan de surveillance

ÉTAPES	ACTIONS	COORDONNATEUR DE CLUSTERS	MEMBRES DE CLUSTERS/SECTEURS	GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES	ICCG/ISCG	HC/HCT
10.1	Finaliser le plan de suivi	<b>Responsables</b> de la contribution au plan de suivi intersectoriel et au suivi des groupes.	<b>Consultés</b> et <b>encouragés</b> à fournir un retour et des informations	<b>Consultés</b> et <b>encouragés</b> à fournir un retour et des informations	<b>Responsable</b> de la finalisation et de la mise en œuvre du plan de surveillance.	<b>Responsable</b> de s'assurer de la finalisation et de la mise en œuvre du plan de suivi.
10.2 / 10.3	Mener des activités de suivi tout au long de l'année et partager les informations, quand nécessaire	<b>Responsable</b> et <b>redevable</b> de la conduite et du rapport des indicateurs convenus.	<b>Responsable</b> et <b>redevable</b> de la conduite et du rapport des indicateurs convenus.	<b>Responsable</b> et <b>redevable</b> de la conduite et du rapport des indicateurs convenus.	<b>Responsable</b> et <b>redevable</b> de la mise en œuvre des activités de suivi et de rapporter sur les indicateurs convenus.	<b>Responsable</b> et <b>redevable</b> de s'assurer de la finalisation et de la mise en œuvre du plan de surveillance, et du respect des protocoles de protection des données.

## Annexe 3

# Aperçu humanitaire mondiale 2022: Calendrier

ACTIVITÉ	RESPONSABLE	DÉLAI
L'USG partage les guides et templates avec les bureaux régionaux et nationaux	<b>OUSG/APMB</b>	<b>Fin mai 2021</b>
Date butoir pour le choix des pays inclus dans le GHO	<b>OUSG/APMB/OAD</b>	<b>Fin août 2021</b>
Date butoir pour les retours des équipes pays (narratifs et chiffres clé)	<b>OCHA bureaux de pays</b>	<b>2 novembre 2021</b>
Date butoir pour les retours des bureaux régionaux	<b>OCHA bureaux régionaux</b>	<b>9 novembre 2021</b>
Lancement du GHO	<b>ERPS/SCB</b>	<b>2 décembre 2021</b>